

Berne, le 13 juin 2005

A Mesdames et Messieurs les membres du Parlement

Politique de la santé

Télémédecine: des avantages à exploiter

TA-SWISS aimerait, au cours de cette session, vous présenter son étude *Télémédecine*. De parution récente, ce rapport résume les conséquences possibles de l'usage de celle-ci pour les patients, les professionnels de la santé et les prestataires de services télémédicaux. Il avance aussi des arguments à l'appui de la prise de certaines mesures politiques en prévision de l'expansion de cette pratique.

Qu'est-ce que la télémédecine?

La «télémédecine» est l'exercice à distance de l'art médical. Les données et les informations ne sont plus obtenues de part et d'autre lors de contacts personnels, mais par courrier électronique ou postal, par téléphone ou par fax. Ces échanges peuvent avoir lieu entre des

**«La télémédecine est un défi culturel
avant que d'être technique.»**

professionnels de la santé ou entre des médecins et les personnes qu'ils soignent. L'un des fondements des applications télémédicales est le dossier numérique des patients, c'est-à-dire l'enregistrement sur ordinateur et la gestion informatique des données médicales les concernant. Des plus diverses, ces applications vont des sites de santé d'accès universel sur Internet aux téléthérapies, en passant par les centres d'appel et le télémonitorage des malades chroniques. Pour le médecin cantonal tessinois, D' Ignazio Cassis, nul doute que: «La

télémédecine est un défi culturel et doit être soumise aux mécanismes de contrôle de la démocratie.» Qui plus est, son acceptation dépendra pour beaucoup de la garantie de la protection des données.

Quels sont ses avantages?

La facilité qu'offre la télémédecine d'accéder par voie électronique à l'historique des patients, d'obtenir un second avis médical, d'avoir l'opinion d'un spécialiste ne peut qu'améliorer la qualité et l'efficacité des traitements. Sans oublier les centres d'appel, qui permettent de réduire le nombre des rendez-vous inutiles chez le médecin. Selon une évaluation de Martin Denz, chef du département *Health Informatics* de la Fédération des médecins suisses (FMH), la télémédecine pourrait induire une réduction générale des coûts de la santé de l'ordre de 5 %. Cette estimation de son potentiel d'économies est toutefois sujette à polémique. L'accès simplifié aux prestations médicales et la multiplication des mesures préventives qui en sont les corollaires pourraient, en effet, aussi provoquer une nouvelle flambée des dépenses de santé.

Que reste-t-il à faire?

La télémédecine peut contribuer à l'amélioration de la qualité des soins, à réduire les coûts et à renforcer la compétitivité économique de la Suisse. C'est la raison pour laquelle les auteurs de l'étude de TA-SWISS soutiennent une amélioration de la coordination entre les projets télé médicaux mis sur pied dans notre pays et encouragent la recherche et le développement dans ce domaine.

«Les projets de télémédecine existant en Suisse devraient être mieux coordonnés.»

Pour Georg von Below, spécialiste de la FMH pour les questions relatives à la télémédecine, le réel défi est d'en orienter nettement l'usage dans l'intérêt des patients.

Renseignements:

Katrin Schneeberger, responsable du projet à TA-SWISS
Tél. 031 322 78 56, katrin.schneeberger@swtr.admin.ch
L'étude «Télémédecine» de TA-SWISS a été réalisée avec l'appui de l'Académie Suisse des Sciences Médicales et de l'Académie Suisse des Sciences Techniques. L'étude et le résumé peuvent être obtenus auprès de :
TA-SWISS, Birkenweg 61, 3003 Berne, Tél. 031 322 99 63, ta@swtr.admin.ch

A l'Hôpital universitaire de Bâle,

1^{er} juillet 2005, conférence sur :

«Télémédecine, prise en charge moins chère, meilleure mais plus impersonnelle!?»

Exposés, discussion et démonstration d'une application télé médicale en chirurgie reconstitutive, résultats de l'étude de TA-SWISS, les problèmes éthiques soulevés par la pratique de la télémédecine.

Discussion avec:
Peter Debold, Hambourg, les expériences de l'Allemagne,
Dr. med. Georg von Below, FMH Berne,
Lucien Portenier, SBK Berne,
Conseillère nationale Doris Stump,
Modération: Robert Ruoff

Inscription et informations:

Tél. 031 322 99 66

ta@swtr.admin.ch

www.ta-swiss.ch